



Eliette Frayssinet : 06 78 35 14 89



Sortie petite journée du jeudi 24 juin 2021 Poigny la Forêt – Les étangs d'Angennes

RENDEZ-VOUS EXCEPTIONNEL 9H30 sur place.

Randonnée variée en forêt entre étangs et rochers et visite de l'ancienne abbaye des Moulineaux. Les bâtons peuvent être utiles mais l'anti-moustiques sera indispensable.

11 Km, 3 H de marche, 1 H de visite de l'Abbaye des Moulineaux
Repas tiré du sac

Point haut : 170 m. Point bas : 140 m.

N° carte IGN 2215 OT au 25/000°

Rendez-vous :

9h30 au parking Les Rochers d'Angennes – 78497 Poigny la Forêt.
GPS : 48.67246, 1.73803

Suggestion pour vous rendre sur place :

2 options :

1 - Rejoindre l'A10 , N 10, D 936, puis D 107 jusqu'au parking. Péage 2,10 €

2 – Rejoindre A 86 direction Versailles, N 12, N 10, D 936 puis D 107 jusqu'au parking.

Itinéraire sans péage pour GPS Waze. Aller dans paramètres, puis Navigation et choisir « Eviter les routes à péage ».

Descriptif

Nous partirons du parking des Rochers d'Angennes vers l'Ouest et suivrons le marais de l'Etang d'Angennes, nous traverserons N.O l'étang pour rejoindre la D 107 -PRUDENCE Marche en file indienne- qui nous conduira à l'Abbaye des Moulineaux pour une visite du site documentée par les bénévoles de la Fondation du Patrimoine. Nous repartirons N, traverserons la D 107 et monterons jusqu'au Carrefour du Petit Etang neuf qui sera notre point de pique-nique.

Nous repartirons S.E par le PR jusqu'au Carrefour des Arches de Poigny. Nous suivrons N.O. la Route du Gros Buisson, et Est au Carrefour aux Biche jusqu'au Carrefour Cubières, S.E la Route du Gros Chêne et N la Route de la Gaudronnerie. Au Carrefour du Penchant nous prendrons N.E jusqu'au GR1 qui nous mènera au parking en passant par le Carrefour du Roi de Rome et de la Croix Jouanne.

Rappels environnement et sécurité

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage**
Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède**
Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route

Au croisement d'une **voie carrossable**, **se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur

Si vous avez besoin de vous arrêter, prévenez le serre-file ou l'animateur, et **laissez votre sac bien en vue au bord du chemin**

Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement

Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier